



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Immédiatement après la prière, M. GERRARD soulève une question de privilège et propose qu'un comité permanent de l'Assemblée étudie cette question et qu'il en fasse rapport à l'Assemblée.

M. le *ministre* MACKINTOSH ainsi que MM. DERKACH et LAMOUREUX interviennent.

Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

M^{me} la *ministre* ALLAN propose la première lecture du projet de loi 30 — *Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence/The Fires Prevention and Emergency Response Act* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétition :

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'envisager de chercher des explications sur les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas essayé de résoudre le problème du Fonds Crocus en 2001 et d'exhorter le premier ministre et son gouvernement à coopérer pour que la lumière soit faite sur ces événements. (G. N. Kozuska, J. Kozuska, J. Bateman et autres)

M^{me} ALLAN, *ministre déléguée aux Affaires multiculturelles*, fait une déclaration au sujet de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale qui a lieu aujourd'hui.

M^{me} TAILLIEU et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M^{me} WOWCHUK, *ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales*, fait une déclaration au sujet de la deuxième Journée de sensibilisation à l'agriculture qui a eu lieu aujourd'hui.

M. EICHLER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Mardi 21 mars 2006

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. DERKACH, JENNISSEN, CULLEN, AGLUGUB et LAMOUREUX font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 32(5) du *Règlement*, le leader adjoint du gouvernement à l'Assemblée par intérim interrompt le débat sur la motion tendant à l'approbation du budget afin que soit examiné le budget des crédits provisoires.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hicke